



À CHACUN SON ATHLÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA LIGUE AUVERGNE
RHÔNE-ALPES D'ATHLÉTISME

Samedi 17 mars 2018
Cournon d'Auvergne (63)



Ouverture de séance

>> Marcel Ferrari indique que le Président de la FFA ne pouvant assister à toutes les Assemblées Générales, il vous prie de l'excuser, et nous avons le plaisir d'accueillir Mme Valérie Saillant, Trésorière Générale Adjointe de la FFA.

Marcel Ferrari accueille M. Philippe Métriat, adjoint aux sports de la ville de Cournon d'Auvergne.

M. Jacky Bouchard, Président du Comité Départemental du Puy-de-Dôme :

Je laisserai la parole au représentant de la Ville pour présenter Cournon, mais je souhaitais vous indiquer que Cournon est la deuxième ville du département et comporte 2 clubs d'athlétisme.

Je remercie la Ville de Cournon d'avoir bien voulu nous accueillir et d'avoir mis cette salle à disposition.

Nous avons beaucoup travaillé pour cette assemblée générale et je remercie la Ligue de nous avoir fait confiance pour son organisation.

M. Philippe Métriat, adjoint aux sports de la ville de Cournon d'Auvergne

Bonjour à tous, je vous remercie d'être venus à Cournon qui compte 6 700 licenciés sportifs répartis dans 40 associations. Les clubs d'athlétisme de Cournon sont des sections locales de Clermont Auvergne Athlétisme et comptent 200 athlètes. En 2017, nous avons pu récompenser une dizaine d'athlètes qui avaient réalisé de belles performances en Championnats de France. Pour cela, la ville de Cournon a souhaité mettre à disposition de belles installations avec des équipements à la hauteur des ambitions de la Ville et de l'athlétisme. Je remercie chaleureusement les dirigeants dynamiques des clubs qui déploient beaucoup d'énergie. Je vous souhaite de bons travaux d'assemblée.

Merci beaucoup de votre attention.

Sont excusés pour leur absence : M. Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand et Président de Clermont Auvergne Métropole ; Mme Rougerie, Vice-Présidente en charge des sports de Clermont Métropole, Adjointe aux Sports de la Ville de Clermont-Ferrand ; M. Goudebelle, Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Commission de vérification des pouvoirs

➤ A 10h15, Mme Béatrice Pfaënder, Secrétaire Générale, informe que 162 clubs sur 211 sont présents ou représentés, représentant 27 226 voix sur 30 249. Le Quorum étant donc largement atteint, l'Assemblée Générale peut valablement statuer.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES D'ATHLETISME

Marcel Ferrari



>> Mesdames et Messieurs les dirigeants et représentants des clubs,

Mesdames et Messieurs les dirigeants et Gestionnaires de l'Athlétisme régional, Madame la représentante du Président de la Fédération,

Chers amis,

Nous voici à nouveau réunis pour l'Assemblée Générale annuelle de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme.

En premier lieu je voudrais que l'on ait une pensée pour les personnes qui nous ont quittés et pour leurs proches

Minute de silence.

Il s'agit de la première Assemblée Générale après une année de fonctionnement de la Ligue AURA.

Bon an, mal an, petit à petit nous construisons cette nouvelle Entité.

Je vous l'accorde, tout n'est pas encore parfait, mais avec de la bonne volonté et de la solidarité nous devrions y arriver.

Il est impératif de tenir compte de tous les acteurs de notre Athlétisme avec une certaine équité.

L'Athlétisme Auvergne Rhône-Alpes est un tout, d'Evian à Aurillac, de Montluçon à Die !

Les distances restent une difficulté qu'il nous faut surmonter et adapter au mieux à notre vie associative.

La tournée des Comités Départementaux pour la présentation du Projet de Développement 2017/2024, nous a éclairés sur les particularités, les difficultés et les aspirations de chaque territoire. Cela nous permet d'affiner le projet.

LES BILANS 2017

L'AG est le bon moment pour les bilans

• Licences

Au 31 août 2017 il avait 30249 licenciés dans les clubs de la Ligue, - 1836 (- 5,7%) par rapport à 2016, je ne reviendrai pas sur la perte des licences Michelin.

La féminisation atteint les 49%

• Sportif

2017 a été une saison exceptionnelle pour les résultats sportifs, nous avons largement dépassé ceux de 2016 (somme des 2 anciennes Ligues)

o Podiums dans les différents championnats de France (+18%)

o Sélections en équipes de France (+25%)

o Les athlètes listés d'Espoir à Elite 131 (+25%)

o Le classement des clubs 2017 où 15 clubs apparaissent dans les 100 premiers clubs classés au niveau national contre 12 en 2016 devant l'I-F 12 et le P-L et N-A 11.

BRAVO !

Il y a eu aussi quelques bouleversements importants pour les cadres techniques après l'arrivée du nouveau DTN, ce qui a obligé une réorganisation profonde en Auvergne Rhône-Alpes :

o Départ d'Olivier Four nommé CTS en Centre-Val de Loire

o Nomination de Pierre Charles Peuf au niveau National

o Arrivée de Jamel Boudebibah

o Embauche de Grégory Duval en remplacement d'Olivier Four

Il a fallu un peu de temps pour repositionner tout cela

• Finances

Nous parlerons tout à l'heure des bilans financiers avec Xavier, mais si le bilan est positif grâce à notre modèle économique qui a bien évolué, il y a quelques sujets d'inquiétudes, notamment les subventions qui baissent régulièrement et il nous est promis des baisses encore plus marquées aussi bien au niveau du CNDP qu'au niveau de la Région. Que devient alors la préparation des JO Paris 2024 ?

Nous avons aussi assisté à une chose extraordinaire, La Région nous a voté en Février 2018 l'aide aux Pôles pour 2017 et divisée par 2 !

Il nous faut réagir et encore accentuer notre modèle économique basé sur les ressources propres.

L'année 2017 a vu un "réchauffement" des relations entre la Ligue et la Fédération ce qui n'est pas pour me déplaire, avec apaisement de toutes les tensions qui existaient. Le travail qui a été fourni dans la Ligue depuis plusieurs années avec un certain succès est enfin reconnu.

L'avenir 2018 et au-delà !

La saison 2018 est déjà bien entamée et sur un plan sportif, ce qui est déjà visible, le rythme est très soutenu. Quelques exemples : nous avons déjà doublé le nombre de sélections dans les différentes équipes de France de l'hiver par rapport à 2017 et que dire des résultats fantastiques de nos clubs lors des différents championnats de France et surtout les Championnats de France de Cross du weekend dernier, qui placent la Ligue en tête au nombre de podiums (14), grâce surtout à 2 clubs Clermont AA et EA Grenoble 38 qui comptabilisent 4 podiums chacun, mention spéciale pour CAA avec 3 titres.

Pour 2018 nous allons nous concentrer sur la mise en place de notre Projet de Développement 2017/2024.

Un projet ambitieux qui va tenir compte de l'évolution du Plan de Développement Fédéral et de la mise en place du PPF, Projet de Performance Fédéral, décliné en région.

Comme nous l'avons dit, cela passera :

* par une meilleure structuration de nos clubs, la cellule de base de notre activité.

* la mise en place rapide des CRE et CNE et la professionnalisation des entraîneurs et des athlètes de Haut Niveau.

* un renforcement de notre autonomie financière par rapport aux subventions, voir le budget prévisionnel tout à l'heure.

* une grande réflexion à mener sur la part licence qui revient à la Ligue et aux Comités.

* une réflexion aussi sur le modèle économique et technique de nos compétitions.

Après une année de fonctionnement nous pouvons faire quelques constats qui nous permettent d'ajuster notre fonctionnement, en particulier le découpage des zones qui étaient au nombre de 2, variables suivant la saison.

Suite à certains constats, j'ai fait une proposition au CD AURA d'un découpage en 3 zones à partir du 1er novembre 2018, On verra ce que cela apportera en 2018/2019 :

- Zone Est : 38 - 73 - 74 (Alpes ?)

- Zone Centre : 01 - 07 - 26 - 69 (Vallée du Rhône ?)

- Zone Ouest : 03 - 15 - 42 - 43 - 63 (Loire et Volcans ?)

Avec donc des aménagements de gestion des compétitions :

- plus de proximité.

- Suppression des minima de participation, permettant 2 tours ouverts Départementaux et Zones.

- Possibilité de les organiser sur des stades plus modestes (6 couloirs).

- Aboutir à des Championnats Régionaux plus concentrés et plus lisibles, en faire l'événement Régional.

A force de tâtonner nous arriverons bien à une satisfaction plus générale !! Espoir !!

Je pense avoir été assez complet, de toute façon Béatrice la Secrétaire Générale, Xavier le Trésorier Général, Jérôme le Directeur Général et les CTS irons un peu plus dans le détail.

Il y aura aussi le moment des questions.

Je terminerai par les remerciements d'usage :

* à nos partenaires privés ou institutionnels

pour leur soutien.

* A vous les clubs et vos dirigeants, entraîneurs et athlètes pour le grand et le beau travail que vous produisez.

* A mes chers collègues du CD AURA et des CD de Comités Départementaux pour leur implication.

* Et à notre personnel et les CTS qui sont toujours vaillants et prêts à se donner pour le bon fonctionnement notre athlétisme.

Merci de votre attention

La parole est donnée à Béatrice Pfaënder, secrétaire générale



INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Béatrice Pfaënder

➤ Merci M. le Président.

Bonjour à tous et à toutes. Vous avez eu un document dans vos enveloppes qui complètera mes propos.

La Région Auvergne Rhône-Alpes est particulière dans sa diversité.

Elle est devenue l'une des toutes premières régions en Europe, couvrant près de 70 000 km², soit une superficie équivalente à celle de l'Irlande, et sa population atteint environ 8 millions d'habitants.

Du Massif-Central aux Alpes, 80% de son

territoire est principalement montagneux avec alternance de plaines importantes.

De grands axes fluviaux et routiers la traversent, reliant d'importantes zones urbaines.

Nous fêtons aujourd'hui le 1er anniversaire du fonctionnement de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'Athlétisme.

Panorama 2017 ou l'histoire d'un puzzle à 2 pièces...

LA LIGUE Auvergne-Rhône-Alpes
12 départements, 11 comités, 40 élus, 9 salariés, 4 CTS, 1 CTN et 30249 au 31 août 2017.

La fusion et ses différents choix administratifs : le siège, le personnel, les statuts, le rythme et les lieux de réunions, le montant des parts licences, etc. a été fait au sein d'un groupe de travail formé dès le début de l'année 2016.

* Le siège : Le Transalpin, 31 avenue d'Italie, 38300 BOURGOIN-JALLIEU

* Un siège annexe : stadium Jean Pellez, 44 rue Pasteur, 63170 AUBIERE

* Les élus

Elus au scrutin de liste au nombre de 40 le 19 novembre 2016

Président	FERRARI MARCEL
Secrétaire Général	PFAENDER BEATRICE
Trésorier Général	DEMAY XAVIER
Vice-Président Délégué	MARTRES ALAIN
Vice-Président	CABIREAU PIERRE
Vice-Président	CORGIER ROLAND
Vice-Président	GUARNERI VINCENT
Vice-Président	RACAT ISABELLE
Vice-Président	PENICHON PATRICK
Secrétaire Général Adjoint	FADI BRIGITTE
Trésorier Général Adjoint	FERRARI CHANTAL

Médecin	GOURMET EMMANUEL
Membre	CLAIRE MICHEL
Membre	FOURNIVAL ALEX
Membre	MARECHET ANNE
Membre	REVOL JEAN-MARC
Membre	BELLEVEGUE LOUIS
Membre	BOUCHARD JACKY
Membre	CABIREAU LOUISETTE
Membre	CANET ISABELLE
Membre	DEBRION RENE

Membre	DUPECHOT MARGUERITE
Membre	DUPECHOT GUY
Membre	GERGELE RENE
Membre	GLETTY BERNARD
Membre	GUILLOM MARTINE
Membre	JERINTE YOLANDE
Membre	JOSIEN DANIEL
Membre	LAFLEUR JEAN-LOUIS
Membre	LEONARD MARIE-CLAUDE
Membre	LEONARD JACQUES
Membre	LEPINARD JEANNE
Membre	MARET OLIVIER
Membre	MONEGER JEAN-FRANCOIS
Membre	MONTORIER SERGE
Membre	MOREL MICHEL
Membre	PAILLER CHRISTOPHE
Membre	MONACHON MICHELE
Membre	PFAENDER JEAN
Membre	YSARD GERARD

Au cours de cette année 2017, 4 élus ont démissionné de leur fonction : le médecin Emmanuel GOURMET, le Vice-Président Pierre CABIREAU, les membres Louissette CABIREAU et Bernard GLETTY.

Nous devons donc procéder au renouvellement de ces 4 membres au cours de cette AG 2017. Ils seront présentés tout à l'heure par le Président.

* Les présidents de commissions

CRCHS	CORGIER ROLAND
CSO	CLAIRE MICHEL
CO RESPONSABLE ANTIDOPAGE	
DUPECHOT MARGUERITE - MARECHET ANNE	
FORMATIONS	REVOL JEAN-MARC
CRAM	BELLEVEGUE LOUIS
CRJ	GUILLOM MARTINE
COT	JOSIEN DANIEL
CRM	LAFLEUR JEAN-LOUIS
ANIMATION	PAILLER CHRISTOPHE
FINANCES	PFAENDER JEAN
CSR	CORGIER DANIELLE
MUTUALISATION DES MOYENS	
PFAENDER BEATRICE	

* Le personnel

8 ETP à fin décembre 2017

Panorama des fonctions

Jérôme VILLON - Directeur Général en charge du marketing (*), Cadre, CDI Temps plein

Laurence MENU - Drectrice Adjointe et responsable de la Communication, Cadre, CDI Temps plein.

Agnès LEDENTU, Assistante Administrative Accueil téléphonique, licences, clubs, Assemblée Générale Sport et Vitalité : gestion et développement(*), CDI Temps plein.

Stéphanie FILIBERTO-COGNE, Chargée de Développement et Gestion des événements Sport Santé(*), CDI Temps plein

Nicolas DOUMENG, fichiers informatiques et gestion du parc informatique, gestion de la logistique des compétitions, Technicien réseaux, CDD plein temps jusqu'au 5 avril 2018, non reconduit.

Axel DESCHAMPS, Secrétaire Comptable, Accueil téléphonique, Assistance administration du siège, CDI plein temps

Olivier FOUR, Technicien chargé de l'ETR et des stages de suivi, CDI plein temps - Départ le 01/09/2017

Thierry LAURON, Technicien en charge de l'ETR, du suivi et des stages minimes et cadets, CDI plein temps Basé principalement à Aubière, vient régulièrement à Bourgoin pour rencontrer les autres salariés, ou à Lyon avec les CTS

Philippe LAVIEILLE, Webmaster, statisticien, CDI temps partiel 55h/mois.

Gregory DUVAL, Technicien en charge du Haut Niveau, arrivée le 01/10/2017.

(*) Poste nécessitant l'assistance d'un adjoint (stagiaire, apprenti, autre) dans un proche avenir.

2 réunions du personnel, salariés et CTS, et 3 dirigeants de la Ligue : questions portées sur la prise en compte des salariés dans le projet de Ligue, la rémunération des dirigeants, le geste de fin d'année, la charge de travail sur certains postes.

Des réunions de travail ont suivi, et des dispositions prises qui ont amené en grande partie à ce qui sera présenté tout à l'heure.

Des réunions de service ont lieu tous les mois. Les postes techniques de Thierry LAURON, Philippe LAVIEILLE et Nicolas DOUMENG, ont subi une réorganisation de leurs missions au cours de l'année 2017, suite à des modifications intervenues dans la composition du personnel de la Ligue. Je les remercie tout particulièrement pour leur adaptabilité et leur esprit d'ouverture.

Le poste en CDD de gestion logistique des compétitions et des réseaux prend fin le 5 avril 2018 et ne sera pas reconduit. Une réflexion s'impose sur les missions et le profil de ce poste.

L'élection d'un Délégué du Personnel a été prévue en septembre 2017 puis reportée en janvier-février 2018 pour respecter la nouvelle loi du travail.

Le 15/02/2018 Philippe Lavieille a été élu Délégué au Conseil Economique et Social du Personne de la Ligue.

* **Les conseillers techniques**

Alain BONARDI, CTS
Coordination technique des compétitions régionales, et lien avec la CRJ

Philippe COLLARD, CTS
Coordination et développement de l'athlé-santé-loisirs en lien avec les partenaires privés, les collectivités, la FFA.

Pierre-Alexandre VIAL, CTS
Coordination des formations d'entraîneurs.

Djamel BOUDEBIBAH, CTN
En mission nationale (Directeur de la Performance), est à 50% de sa mission au service de la Ligue, en particulier pour le suivi et le développement du Haut Niveau.

Pierre-Charles PEUF, CTS
En mission nationale, est à 20% de sa mission au service de la Ligue pour des missions spécifiques et ponctuelles.

Jean-François PONTIER, CTS
En mission nationale, est à 20% de sa mission au service de la Ligue pour des missions spécifiques et ponctuelles.

* **Le fonctionnement de la Ligue**

Si nous avons prévu beaucoup de points d'organisation et de fonctionnement pendant la phase de préparation de la fusion des 2 ligues, nous ne pouvons réellement appréhender le vivre ensemble humainement qu'en fonctionnant réellement.

Le siège annexe d'Aubière : nécessaire pour être un lien pour la Ligue et aider à poursuivre les activités antérieures à la fusion des Ligues, sans pour cela devenir un siège n°2. Brigitte FADI et Alain MARTRES sont les relais de la Ligue, avec Thierry LAURON, salarié en charge de l'ETR, et depuis peu le soutien du président du Comité 63 qui partage également les bureaux de la Ligue au Stadium Jean Pellez.

Le siège principal de Bourgoin : géré administrativement par Laurence MENU, avec le soutien des permanents qui y travaillent à plein temps : Agnès LEDENTU et Axel DESCHAMPS. La Ligue est propriétaire des locaux, situés en centre-ville.

* **Les réunions**

Dans le principe, le Comité Directeur se réunit 4 à 5 fois dans l'année, avec 1 ou 2 réunions de Bureau dans les intervalles.

Les commissions se réunissent autant que l'actualité le nécessite.

Un COMEX (comité d'exécution) se réunit autant de fois que nécessaire pour traiter les sujets de fond, de structuration, d'urgence. Ne prend pas de décisions en lieu et place du Comité Directeur mais fait des propositions, et peut statuer sur l'organisation interne.

Principales difficultés :

Le format

- o En soirée pour les réunions de Bureau, quel jour, quel timing.
- o En journée pour le Comité Directeur : quel jour, quel timing.
- o En soirée ou en journée pour les commissions

Le lieu : équilibrer les déplacements pour tout le monde, donner un rythme, installer une logique

L'agenda : trouver des journées ou des soirées vacantes pour les comités directeurs alors que tous les élus sont impliqués d'une façon ou d'une

autre dans l'agenda des compétitions régionales et dans les structures départementales ou de clubs

La visio conférence : est à la "Une" de toutes les discussions et présentée comme LA solution.

Nous avons investi dans le matériel et le logiciel pour fonctionner entre les 2 sites de Bourgoin-Jallieu et d'Aubière, à savoir qu'il est possible pour chacun de se connecter où qu'il soit quand le RV est convenu.

Ses avantages : facilite les réunions pour une assistance en petit nombre en évitant les déplacements,

Ses limites : risque de nuire à la convivialité des réunions en "présence humaine", ne peut fonctionner efficacement en grand groupe, sauf exception.

* Le visuel de la Ligue, les outils de communication

Laurence MENU vous avait présenté le nouveau logo AURA lors de l'Assemblée Générale financière en mars 2017, et il fait maintenant intégralement partie de notre communication.

Le Président tient à développer et accentuer la visibilité de la Ligue au sein de nos Championnats pré-régionaux et régionaux.

Laurence MENU et Jérôme VILLON avancent dans ce domaine, et nous avons pu équiper en divers supports visuels certains de nos championnats en 2017.

Toutefois cela demande une logistique très importante, et cela ne peut se faire sans l'aide des organisateurs locaux.

Il y a encore beaucoup à faire, beaucoup d'envies et d'idées de création, toutefois nous devons respecter un budget qui n'est pas extensible.

Dernière née : une chemise de communication qui vous a été donnée aujourd'hui.



Une partie de la communication écrite, comme celle des interviews qui paraissent sur le site internet sont élaborés par une athlète et dirigeante Jessica BISSAY.

La Ligue est présente sur l'un des réseaux sociaux avec de plus en plus de succès.

* Le site internet athletisme-aura.fr

Nombre de visiteurs depuis le 28 février 2017 : 237 900



Un nouveau site mis en musique par Laurence MENU et Philippe LAVIEILLE a vu le jour en début d'année 2017.

Laurence et Philippe y ont énormément travaillé, avec formation spécifique pour Philippe LAVIEILLE, ce qui a permis de ne pas y consacrer un budget important de création, mais de profiter des ressources humaines en présence. Devant les questionnements qu'apporte toute nouveauté, un tutoriel de visite et d'utilisation a été mis en place.

Petit à petit nous y apportons ce qu'il nous semble devoir vous aider et répondre au maximum de vos questions et besoins, mais aussi y apporter l'actualité de tous les domaines et vous informer par exemple sur les agendas de la Ligue.

Agnès LEDENTU a contribué également à faciliter votre approche et tout ce qui peut vous être utile avec de nombreux liens.

ESPACE LICENCIES

- Me connecter à mon espace Licencié
 - Remplir mon Questionnaire de Santé en ligne
- ESPACE CLUBS

- Général
 - o Présentation rapide du SI-FFA (Système d'Information de la FFA)
 - o Présentation détaillée du SI-FFA

- o Créditer mon compte SIFFA
- Structure
 - o Se connecter au SI-FFA (1ère connexion)
 - o Ré-affilier mon Club
 - o Créer une structure fonctionnelle
 - o Modifier ma structure fonctionnelle
 - o Editer une attestation d'assurance
 - o Editer des mouvements financier
- Licences
 - o Pré-saisie des licences (Juin à Aout)
 - o Créer un nouvel acteur
 - o Renouveler une licence
 - o Licencié un acteur muté
 - o Retrouver une licence de plus de 3 ans
 - o Réexpédier par mail une licence à un licencié
 - o Etat des licenciés d'un Club
 - o Editer un formulaire d'adhésion à en-tête d'un Club
 - o Editer un questionnaire santé
 - o Comment renseigner le questionnaire santé d'un licencié.
- Mutations
 - o Faire une demande de mutation
 - o Rechercher les performances d'un athlète pour calcul de la compensation financière
 - o Consulter mes demandes de mutations validées ou non
 - o Demander le renvoi du formulaire de demande de mutation

LA PAGE LA PLUS CONSULTEE :

Calendrier des Championnats AuRA

- Calendrier Mensuel prévisionnel (SD AuRA) (01/01/2018)
- Calendrier Etal prévisionnel CIC AuRA (01/01/2018)
- Calendrier des Points de Jury de direction pour la saison Mini-2018 (01/01/2018)
- Livrets des compétitions (conditions de participation et minima aux championnats)

11 Pour savoir plus et commander des livrets, rendez-vous sur le site de la Ligue

FÉVRIER, 2018	
01	CHAMPIONNATS DE FRANCE FFSU EN SALLE 09:00 - 18:00 @ Salle de la Ligue AuRA
03	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS EN SALLE 09:00 - 18:00 @ Salle de la Ligue AuRA
03	CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉPREUVES COMBINÉES ET MARCHÉ 09:00 - 18:00 @ Salle de la Ligue AuRA
10	CHAMPIONNATS NATIONAUX ET DE FRANCE ESPORTS EN SALLE 09:00 - 18:00 @ Salle de la Ligue AuRA
11	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE LANCERS LONGS 09:00 - 18:00 @ Salle de la Ligue AuRA
11	MATCH INTER-LIGUES CADETS/JUNIORS EN SALLE 09:00 - 18:00 @ Salle de la Ligue AuRA
18	1/2 FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS 09:00 - 18:00 @ Salle de la Ligue AuRA

* L'Assemblée Générale

Gérée et préparée avec le soutien logistique précieux d'Agnès LEDENTU.

Objet de nombreuses interrogations et questions, l'Assemblée Générale est statutaire et demande un quorum pour se tenir valablement.

Suite à une expérience d'il y a quelques années en LARA ou l'Assemblée Générale avait failli ne pas pouvoir se tenir, un règlement intérieur avait instauré une obligation pour les clubs de participer aux AG de Ligue, avec pénalité financière en cas de non représentation d'un club.

Cette obligation figure toujours dans le règlement intérieur de la Ligue qui a été reconduit lors de la fusion des 2 ligues, et confirmé par le comité directeur du 20 janvier. En année électorale, comme en 2016, nous avons du tenir 2 Assemblées Générales, une en novembre 2016 et une (financière) en mars 2017. Les distances de déplacement aidant, un peu de grogne s'est installée à ce sujet. Pour cette année (aujourd'hui), avec l'aide d'Agnès Letendu et Danielle Corgier, présidente de la CSR, nous avons édité un document explicatif en amont, et nous l'avons publié sur le site de la Ligue.

De même nous avons publié la liste de tous les présidents de clubs pour vous aider à trouver vos mandataires le cas échéant.

Nous espérons vous avoir ainsi facilité les choses.

Malgré tout, nous comprenons que le déplacement à une Assemblée Générale puisse paraître lourd en temps et en argent.

Nous avons donc l'intention de faire une proposition à la FFA pour l'avenir, dans le sens de fixer un nombre de représentants de clubs nommés par les comités.

Mais lorsqu'il s'agit de textes statutaires, les modifications peuvent prendre un peu de temps.

Nous réfléchissons également à une localisation relativement centrale pour tenir nos Assemblées Générales, mais il y a souvent dans la balance le souhait pour les collectivités locales d'accueillir ces évènements, et cela

s'avère utile pour la politique de l'athlétisme sur le terrain.

LES COMITÉS

12 départements et 11 comités

AIN – ALLIER - ARDECHE-DROME – CANTAL – ISERE – LOIRE - HAUTE-LOIRE – PUY DE DÔME – RHÔNE-METROPOLE DE LYON – SAVOIE - HAUTE-SAVOIE

3 renouvellements de présidence : Sylvia GIROUD-GRANDCLEMENT dans l'AIN, Nicolas DOUMENG en DROME-ARDECHE, et tout récemment : Philippe PORTAL dans la HAUTE-LOIRE.

* Nombre de licences par département 2016/2017 (cf en annexe)

ADMINISTRATION DES CLUBS

Organisée conjointement par Laurence MENU, Danielle CORGIER, moi-même mais surtout Agnès LEDENTU, nous mettons tout en œuvre pour informer en vous réservant votre espace club, avec de nombreux liens et tutoriels sur l'utilisation du logiciel fédéral SI-FFA, ou des FAQ, comme par exemple sur la nouveauté administrative fédérale qui a eu trait au questionnaire santé à la rentrée de septembre 2017.

LES CLUBS, en lien avec la Commission des Statuts et Règlements (Danielle CORGIER)
Au nombre de 215 à ce jour dont 56 sections locales, qui sont administrativement des clubs à part entière.

RADIATION CLUBS : 8

- LA foulée Lagardienne (07-26)
- Condat Athlétisme '15)
- AC Sassenage (38)
- S/L Lyon Athlé la Duchère (69)
- S/L PLPB (69)
- Hurdles Dynamic to Spirit (69)
- Léman Athlétic Club (74)

CREATIONS DE CLUBS : 11

- 07-26 :
 - o Running Pierrelatte
 - o Jogging Club Portois
 - o Club Athlétique Crestois
- 15 : Rando Trail Mauriac

- 38 :

- o La petite Foulée
- o Union Moirans Rives Athlétisme

- 42 : La Foulée du Haut Pilat

- 63 : Les Flammes Athlétiques Chamalières

- 69 : Pierre Bénite Athlétisme (Tête d'OR Runners a été affiliée en Janvier)

- 73 : Go for It Running Grand Chambéry

- 74 : Courir à Poisy

Le tout traité par Agnès LEDENTU, ainsi que près de 600 demandes de mutation internes à la Ligue entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017, et une centaine de demandes de mutations sortantes.

La présidente de la CSR AURA Danielle CORGIER a souhaité mettre en place un catalogue des maillots de clubs, destiné à mieux se connaître réciproquement.

Quelques clubs n'ont pas encore répondu aux appels, et ils ont pu trouver une note dans leur enveloppe leur demandant d'y pourvoir. Danielle et Agnès peuvent toutefois répondre aux questions pendant les pauses.

De même la Fédération a demandé aux Ligues de veiller à ce que les sections locales, devenues clubs à part entière depuis 3 saisons, téléchargent sur le SI-FFA les récépissés de déclaration en préfecture.

Les quelques retardataires trouveront également un petit rappel dans leur enveloppe.

* Les licences

30249 au 31 août 2017, (32085 au 31 août 2016).

On note une baisse dans les licences compétition surtout chez les ES et CA M, mais surtout une baisse des licences loisirs santé.

L'augmentation du montant des parts licences Loisirs Santé FFA en 2016 a eu pour conséquence le non renouvellement de 1800 licences de ce type dans un club du Puy-de-Dôme alimenté par l'entreprise Michelin.

Cependant la progression du nombre des licences reprend si l'on se réfère aux derniers chiffres de date à date puisque nous avons dépassé aujourd'hui le chiffre du 31/08/2017 :

A : Date de référence N-1 : 31/12/2016				
B : Date de la fin Saison : 31/08/2017				
C : Date de Référence : 31/12/2017				
A	B	C	C/B %	C/A %
28694	30249	29288	96,82%	102,07%

A : Date de référence N-1 : 12/03/2017				
B : Date de la fin Saison : 31/08/2017				
C : Date de Référence : 12/03/2018				
A	B	C	C/B %	C/A %
29612	30249	30255	100,02%	102,17%

Toutes statistiques, que vous trouverez en annexe, établies avec l'aide de Philippe LAVIEILLE, que je remercie.

LE NOUVEL ENVIRONNEMENT

Le territoire

Même si nous n'étions pas de parfaits inconnus les uns pour les autres entre les 2 ex ligues d'Auvergne et de Rhône-Alpes, il était nécessaire pour l'équipe dirigeante de mieux appréhender le territoire, surtout dans les départements les plus isolés (pour des raisons géographiques et de démographie), où la pratique sportive de compétition et les projets de développement présentaient parfois de réelles disparités.

Des visites spécifiques ont donc eu lieu dans certains départements. L'enseignement de ces visites ont permis au Président d'initier le projet de Ligue 2018-2024 et de le présenter dans tous les départements de la Ligue entre novembre 2017 et février 2018.

Des permanences des membres du COMEX ont également été instaurées au siège annexe d'Aubière à raison d'une fois par mois à peu près.

Je laisserai le Président Marcel FERRARI donner les conclusions de tout cela et les projets qui en découleront.

Les distances, les zones

Lors du travail sur la fusion des 2 ligues, les problèmes liés à la dimension du territoire avaient été largement évoqués.

Ils ont été le fil conducteur de l'année dans différents domaines, il avait été convenu de "diviser" le territoire en 2 zones de

championnats pré-régionaux individuels piste et ¼ de finale de cross, changeantes selon la saison, le comité 69 étant côté Est pour la saison indoor, et passant à l'Ouest pour les cross et la piste.

Il fallait bien essayer.

C'est ce qui a été fait, avec la contribution de salariés de la Ligue pour la logistique : Thierry LAURON pour une partie de la saison, et Nicolas DOUMENG.

L'équipe de la CSO a dû, évoluer, discuter, parfois âprement, s'adapter. C'est le propre de toute évolution.

Tout le monde s'est cependant attaché à offrir les meilleures conditions d'évolution aux athlètes qui ont pu performer dans de très bonnes conditions.

Je remercie ici Michel CLAIRE et tous les membres de la CSO pour leur compréhension et leur esprit d'ouverture.

La division en 2 zones était-elle malgré-tout la bonne solution, le président vous en parlera tout à l'heure.

LA PERFORMANCE

Les compétitions, en lien avec la Commission des Organisations Sportives (Michel CLAIRE) et la Commission Régionale des Courses Hors Stade (Roland CORGIER)

La densité du calendrier, problème récurrent depuis de nombreuses années, exacerbe les difficultés d'organisation, et les distances de déplacements ne facilitent pas la gestion des championnats.

Un énorme travail de toutes les équipes concernées se doit d'être salué ici et apprécié à sa juste valeur.

Les championnats

Cross :

- 1 Championnats de France à Saint-Galmier avec participation des équipes départementales minimales
- 2 ¼ de finale à Brioude et Aix-les-Bains
- 1 ½ finale à Annonay

3 cross à label national : Myriades à Saint-Priest, Bayard à Pontcharra, Volvic.

Hors Stade :

- 3 Championnats de France : Semi-Marathon de Bourg-en-Bresse, la Course en Montagne à Culoz, et le KM Vertical à Méribel-les-Allues
- 17 courses hors stade à label national et 22 à label régional

Marche sur route : 1 pré-régional à Bourg-en-Bresse et 1 régional à Aubière

Salle :

- 1 Championnat National ES et Nationaux à Lyon
- 8 championnats pré-régionaux et régionaux entre Aubière et Lyon.

Piste : 16 championnats pré-régionaux et régionaux dont les individuels, les épreuves combinées, les minimes, les pointes de couleur et le régional individuel à Valence.

Les meetings, coordonnés par Alex FOURNIVAL : 7 de niveau national et 8 de niveau régional

Les interclubs : sur les 2 tours de printemps 4 de niveau national, 9 de niveau régional.
2 Championnats de France à l'automne pour les CA-JU : Vénissieux et Montélimar

Il reste un gros travail de toilettage et de précisions sur les cahiers des charges des compétitions pré-régionales et régionales, pour trouver un bon équilibre logistique et budgétaire aussi bien pour les organisateurs que pour la Ligue, harmoniser ce qui se faisait "avant".

Ce travail est essentiel pour que les organisateurs potentiels sachent à quoi s'attendre, et favoriser les candidatures.

Les officiels, en lien avec la Commission des Officiels Techniques Régionale (Daniel JOSIEN)

Ils font l'objet de notre attention, et de beaucoup de discussions, d'échanges et parfois de frustration.

La dimension du territoire, et le fonctionnement sur les 2 zones sont accusés d'être la cause des difficultés pour constituer des jurys. Mais on revient très souvent aussi sur la densité des calendriers.

Pour ma part, je reviens sur plusieurs points :

Formation : la formation des officiels régionaux est laissée à l'initiative des comités départementaux. Ceux-ci peuvent malgré-tout toujours compter les uns sur les autres pour mutualiser, mais aussi sur les Juges Arbitre Fédéraux ou Généraux pour apporter du soutien.

Une journée de prorogation des fédéraux a été organisée à Voiron en novembre 2017, avec présence d'environ 80 officiels.

La date des examens régionaux a été recentrée sur le mois de mars. La première session aura donc lieu la semaine prochaine. Informations sur le site de la Ligue.

La formation des officiels Hors Stade est coordonnée et assurée par Roland CORGIER.

Nomination : si la nomination des officiels régionaux ne concerne que la commission régionale, celle des officiels départementaux a pris cette année un tournant que l'on sentait venir sans vouloir y croire, puisque ces nominations passent maintenant obligatoirement par le système fédéral AFS, bête noire malheureusement des commissions départementales. Cependant nous sommes quelques-uns(e)s à commencer à maîtriser à peu près les arcanes de ce mystérieux dispositif et nous pouvons aider nos collègues de comités.

Une fois cet outil approprié, nous devrions en avoir des effets très positifs. C'est ce que nous promet la Fédération, et j'ai ouï dire que les choses allaient dans le bon sens.

Prorogation : un allègement des obligations de présence pour les officiels ne promettait pas un allègement dans la gestion informatique.

La Ligue AURA a donc adressé une sorte de motion à la COTN, et nous avons des raisons de croire que nous avons été entendus, ce qui est une bonne chose.

Indemnités des officiels : de longues discussions (parfois ardues, il faut bien le dire) sur les conditions qui avaient cours dans les 2 ex-ligues ont abouti à 2 décisions vis-à-vis des officiels en 2017 : l'attribution d'une tenue de Ligue selon des critères larges et qui devrait

être concrétisée très bientôt, et l'attribution d'une indemnité financière selon des critères moins larges, et dont les bénéficiaires ont été informés directement par mail.

Tout cela, vous pouvez le lire dans les comptes-rendus des réunions de Ligue.

La médicalisation, en lien avec la Commission Médicale (Emmanuel GOURMET, démissionnaire à ce jour)

Nous avons souhaité au début de ce mandat, et avec l'accord et la contribution du médecin de Ligue, médicaliser tous nos championnats et avons prévu le budget correspondant.

Cela a pu se faire pour la plupart des Championnats régionaux estivaux 2017.

Cela a demandé un travail très important de coordination au médecin de Ligue Emmanuel GOURMET et nous l'en remercions.

Pour la saison automnale et hivernale qui vient de s'écouler, il a été très difficile de trouver des médecins pouvant ou voulant assurer des journées de week-end (pourtant rémunérées) et ce même lors des championnats nationaux.

Anti dopage : Anne MARECHET et Marguerite DUPECHOT

Des formations sur la fonction escorte anti-dopage ont eu lieu plusieurs fois sous leur responsabilité

Une proposition de recruter des escortes au sein des jurys de compétition que nous pourrions un peu renforcer lors de la préparation des compétitions semble être une bonne solution. Par ailleurs, nous avons trouvé depuis peu ce qui semble être la bonne méthode pour nommer sur AFS et proroger régulièrement les personnes formées.

L'animation

Difficile à coordonner et à mettre en place car nos speakers sont très qualifiés et demandés au niveau national, nous avons pu animer presque tous les championnats et les meetings.

Merci aux animateurs.

LES COMMISSIONS

La CSR, CSO, COTR, CRCHS, Formations ont été évoquées plus haut.

Commission des jeunes : Martine GUILLON
S'attache à l'organisation des Championnats de

jeunes Benjamins et Minimes, en liaison avec la CSO, et avec la collaboration d'Alain BONARDI : harmonisation des épreuves et du calendrier, directives fédérales.

Gère également le dispositif de détection et formation des jeunes juges.

Commission Loisirs et nouvelles pratiques : Jean-Louis PERRIN, Vincent GUARNERI

A lancé une enquête à but informatif pour mieux connaître les besoins des clubs en matière de pratique santé-loisirs.

Coordonne ou soutient certains évènements ayant trait aux nouvelles pratiques.

La mise en place et la réelle identité de cette commission prennent forme peu à peu.

Commission Masters : Louis BELLEVEGUE

Gère les compétitions régionales masters en lien avec la CSO. Reste à imaginer de nouveaux formats de compétitions spécifiques comme les pentathlons des lancers.

Commission Marche : Jean-Louis LAFLEUR

Gère les championnats de marche, favorise la formation des officiels de marche, et a organisé un colloque en novembre 2017.

Commission des Finances : Jean PFAENDER

Participe aux travaux financiers de la Ligue, et a un rôle d'anticipation, de facilitation et de vérification.

Commission formations : Jean-Marc REVOL

Avec Jean-Marc REVOL, nous avons publié une circulaire reprenant l'ensemble des formations initiales et continue notamment des dirigeants. En effet, la qualification des dirigeants devient indispensable dans certains domaines comme les finances ou les ressources humaines pour diriger les clubs.

La formation fédérale des différents niveaux d'entraîneurs est assurée sous la coordination de Pierre-Alexandre VIAL pour les disciplines stade, et par Philippe COLLARD pour certaines disciplines Hors-Stade, en lien depuis peu avec la FFA.

La formation des "spécialistes" animateurs est laissée au soin de la Fédération.

Les stades : plusieurs sont en cours de réfection

: Marcombes (63), Saint-Maurice-L'Exil (42)

Commission Mutualisation : Béatrice PFAENDER, Patrick PENICHON

Elle s'est réunie en juin 2017.

Lors du Comité Directeur commun du 9 juillet 2016, le principe de la mutualisation des moyens pour les épreuves nationales organisées sur le territoire avait été présenté, puis acté en Comité Directeur le 23 septembre 2017.

Il est donc mis en place pour les organisations qui ont eu lieu à partir du 1er janvier 2018.

Un travail d'harmonisation sur les attributions régionales du CNDS se mettra en place en collaboration avec Philippe COLLARD.

Les finances

La tâche des financiers est ardue, et la gestion financière est un souci quotidien, dans un contexte incertain.

Axel DESCHAMPS a fait maintenant connaissance de toutes les tâches annuelles.

Xavier DEMAY et Chantal FERRARI vous présenteront les comptes.

Subventions

Si les montants du CNDS et du contrat d'objectifs de la Région AUV+R-A n'ont pas répondu à l'addition 1+1=2 mais ont été en baisse dans l'ensemble, les dernières attributions 2017 ont eu lieu en janvier 2018, en baisse très notable pour les pôles !

Les contacts avec la Région sont pour le moins difficiles.

Au niveau des montants des parts licences 2017, ils avaient été harmonisés au mieux sur les bases des 2 ex Ligues.

Les partenariats seront exposés par Jérôme VILLON.

Le Technique

Dès les prémices des directives territoriales de la fusion des Ligues, et même avant, les CTS et les techniciens Olivier FOUR et Thierry LAURON ont anticipé les dispositifs de la Ligue qui étaient dans leur champ d'action : formation des cadres, stages de suivi, ETR, etc

Ils travaillaient déjà ensemble pour une bonne partie de leurs activités, et cela leur a permis un

travail précurseur et d'apporter une cohésion d'ensemble, même s'il a fallu, là encore, s'adapter et surtout informer.

Les assises des clubs du 4 décembre 2017 en ont été l'occasion. Ces assises auront dorénavant une date protégée le premier samedi de décembre.

Le site de la Ligue rapporte toute l'activité technique :

Les relations avec les services fédéraux

Les clubs labellisés sont en ligne sur le site fédéral. C'est compliqué et pas très utile de vous en donner une liste, car il y a 6 critères possibles, et un club peut avoir de 1 à 6 critères certifiés ou validés.

Par contre, la carte qui est en ligne sur le site fédéral est efficace (rubrique clubs, <http://www.athle.fr/asp.net/main.clubs/carte.aspx>)

Le classement des clubs est mis en annexe de ce document.

On trouve par-ailleurs beaucoup d'informations d'aides aux clubs sur le site fédéral.

Toutefois, la Ligue peut vous aider à entrer en contact avec les services fédéraux en cas de besoin, et dans les cas où nous ne pouvons vous répondre directement.

Toutes les circulaires qui vous sont retransmises par la Ligue ou vos comités sont en ligne sur le site fédéral.

Les athlètes et les entraîneurs

La moisson des succès allant d'un podium aux Championnats de France ou un titre en Championnats du Monde, individuellement ou par équipe est telle que je ne peux que vous renvoyer à l'actualité au jour le jour sur les sites de la Ligue, de la Fédération ou des réseaux sociaux.

Deux mots à tous les athlètes pour résumer ces succès qui vont au-delà de nos espérances les plus optimistes : vous êtes notre fierté, et merci de représenter l'athlétisme AURA de si belle façon, et tous les entraîneurs sont associés à nos félicitations.

Retrouvez en annexe, un état récapitulatif de nos athlètes ayant participé aux Championnats du Monde, Londres, Août 2017

LES PODIUMS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

- * 164 médailles d'or
 - * 153 médailles d'argent
 - * 130 médailles de bronze
- Soit 447 médailles dont les masters.

HANDISPORT

- * Eve LEROY, CSBJ Handisport (38) vice-championne de France 10km
- * Abdallah INZOURDINE, ASM (63) vice-champion de France en salle au poids, 3ème au championnat de France au poids et au disque
- * Fabien PHELUT, ASM (63) 3ème au championnat de France en salle au poids
- * Axel ZORZI, Lyon Athlétisme (69), 3ème au championnat de France en salle 400m, 3ème au championnat de France 100m
- * Angelina LANZA, Lyon Athlétisme (69) championne de France en salle en saut en longueur, vice-championne de France en saut en longueur, bronze au championnat du monde en saut en longueur
- * Delay BOULAGHLEM, Handisport Lyonnais 3ème au championnat de France en salle 200M, vice-champion de France au 400m
- * Franck BAUDOUIN, Handisport Faucigny (74) vice-champion de France en salle au 800M
- * Darine ZERROUG, Lyon Athlétisme (69), 3ème au championnat de France en salle en longueur
- * Jérôme PECHEREAU, ASM (63), vice-champion de France 10km debout
- * Nicolas BOMPARD, ASM (63), 3ème au championnat de France 10km debout
- * Sébastien MOBRE, ASA (73), 3ème au championnat de France sur 100m, 200m
- * Mohammed AHALLI, ASM (63), 3ème au championnat de France en saut en longueur
- * Eloise HAYOTTE, ASM (63), Championne de France au lancer de disque
- * Kevin VOISIN, ASM (63), 3ème au championnat de France au disque et au javelot
- * Bryan SALMON, ASM (63), vice-champion de France de Javelot

LES DISPOSITIFS DE DEVELOPPEMENT

ATHLE SANTE LOISIRS

De nombreux événements sollicités par des entreprises ou des partenaires occasionnels ou de longue date sont gérés par Stéphanie FILIBERTO, sous la direction de Jérôme VILLON et parfois Philippe COLLARD.

Toutefois, des partenaires tels que AG2R ou la CARSAT sont de grands sollicités d'événements type "Rencontres de la Forme", "les Lundis de la Forme", "Le Village de la Forme"

De même un partenariat avec la Région est prévu au profit des lycéens du territoire.



Une application « En Form@Lyon », alliant parcours de santé et parcours culturel a été mise en place par la Ville de Lyon et AG2R et coordonnée par Jérôme VILLON, qui vous en parlera. Cette application peut se décliner dans d'autres Villes et nous sommes sollicités par des Villes comme Marseille, Grenoble, Saint-Etienne. J. VILLON donnera les détails.

Un développement de cette partie de l'activité de la Ligue, qui a pour but d'amener de nouveaux publics à l'athlétisme régional, doit se faire côté Ouest de la Ligue, avec projet d'embauche d'une personne supplémentaire

basée à Aubière sous le format contrat d'apprentissage.



SPORT ET VITALITE

Association Loi 1901 et club affilié à la FFA, celui-ci a pour but de commercialiser les séjours de tourisme sportif, accompagnés à l'origine par quelques Coaches Athlé Santé de la Ligue LARA, et que la Ligue a le projet d'étendre au territoire AURA, mais aussi au-delà.

Dans ce cadre, Sport et Vitalité bénéficie de l'agrément Tourisme de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme. Elle est devenue l'agence de la FFA pour l'organisation de packs supporters, partenaires, et déplacement Jeunes Juges pour les Championnats d'Europe de Berlin en août 2018.

C'est Agnès LEDENTU qui gère cette partie de Sport et Vitalité sous la direction de Jérôme VILLON, mais là encore un développement nécessite du personnel supplémentaire. Un stagiaire tourisme serait le bienvenu.



CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Il me reste à remercier ici très chaleureusement tous les membres du personnel de la Ligue sans distinction ainsi que les CTS pour leur aide, leur adaptabilité et leurs compétences.

Merci au président Marcel FERRARI pour la confiance qu'il témoigne à son personnel et à son équipe.

Mes amitiés et clins d'œil à Brigitte FADI et Jean-Pierre BAGRIOT, mes prédécesseurs des 2 ex-ligues, et à Jean PFAENDER pour sa patience.

Mais surtout merci à vous tous dirigeants des clubs, votre dévouement sans compter tisse l'athlétisme auquel nous croyons.

Je souhaite à la Ligue AURA de vivre longtemps sur la dynamique de sa première année, avec autant d'étoiles qu'elle le mérite, et toujours plus d'acteurs qui trouveront chacun leur athlé, pour leur épanouissement et leur sérénité.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité

PRESENTATION DES BILANS FINANCIERS DES LIGUES D'Auvergne ET DE RHONE-ALPES

➤ L'intégralité des différents bilans présentés sont consultables en annexes

Marcel Ferrari indique que c'est l'assemblée actuelle qui votera les bilans des deux Ligues, puisqu'il n'y a plus qu'une entité et qu'il n'est pas possible de séparer l'assemblée.



BILANS FINANCIERS DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES D'ATHLÉTISME

Xavier Demay, Trésorier Général

BILAN 2017

L'activité :

- Les subventions :
 - o encaissement de 297 000 €. 324 000 € avaient été budgétés, mais comme l'a indiqué Marcel Ferrari tout à l'heure, nous n'avons pas obtenu toutes les subventions qui avaient été envisagées au moment de la fusion.
 - o Cotisations/Mutations : budget à 604 000 € et les encaissements s'élèvent à 655 000 €.
 - o Stages : les participations aux différents stages de la Ligue étaient budgétées à hauteur de 45 000 € et nous avons finalisé à 35 000 €, mais nous avons eu une petite reprise en février de 4 385 € qui correspondent à la mise à plat de la mutualisation des clubs.

Le diagramme des ressources que nous vous présentons vous montre que 66% représente

la vie de la ligue au travers des cotisations et que les subventions ne représentent, elles, que 30% des ressources.

Le détail des subventions vous indique que nous avons bien reçu :

- o du Conseil Régional 157 000 € contre 189 000,
- o le CNDS s'élève à 129 000 contre 125 000 € budgétés.
- o la convention d'objectif de la fédération passée avec la Ligue d'Auvergne, s'élève à 8 000 € pour la dernière année.
- o Et nous avons eu un solde de subvention de 2 500 €

Concernant les cotisations/Vie de la Ligue, le montant des licences net s'élève à 360 000 €, alors que nous avons budgétés 400 000 €. Cet écart se justifie par le fait que le montant encaissé sur l'année 2017 au 31 décembre était de 400 000. S'il y a moins dans les comptes c'est simplement par un jeu de provisions, car celles de l'année précédente étaient un peu trop fortes ce qui fait que l'on se retrouve avec seulement 360 000 € cette année.

Au niveau des mutations, nous avons budgété 20 000 €, mais comme il y en a eu beaucoup, nous avons encaissé 27 000 €.

Les cotisations clubs étaient budgétées à 98 000 € et nous avons encaissé 95 000 €.

Concernant les partenariats nous avons budgété 136 000 €, mais après le très gros travail de Jérôme Villon, nous avons encaissé 171 000 €.

Petite particularité sur les labels. Nous voyons qu'il y a une perte de 17000 €, mais celle-ci se justifie par le fait que l'année dernière, les labels n'avaient pas été provisionnés puisqu'il faut savoir que les labels sont payés en avance et que 100% des produits avaient été passés et c'est la raison pour laquelle cette année on se retrouve sans ces labels.

Concernant les participations aux stages et compétitions, 41 000 € ont été provisionnés et 51 000 € ont été encaissés.

Au niveau de la buvette, nous bénéficions d'une marge de 6 900 € ce qui constitue un profit qui n'est pas négligeable.

Du côté de Ressources Associatives, 991 000 €, nous avons un produit global de fonctionnement de 1 200 000 sur 1 029 000 que nous avons budgété, soit un petit retard de 2.7% que l'ont doit minimiser puisque suite à la fusion, nous n'avons aucune idée de la manière dont nous allons fonctionner. Cela constitue donc un très bon exercice.

Charges de Fonctionnement

Les charges de fonctionnement constituent la deuxième satisfaction, puisque nous avons fait 103 000 € d'économie, soit 13% de moins que le budget prévisionnel. Nous précisons qu'il ne s'agit pas de dépenses que nous avons rejetées, mais cela concerne le fonctionnement classique de la nouvelle ligue. La plus grosse économie vient des déplacements puisque nous avons budgété 449 000 € et nous n'avons dépensé que 371 000 €.

Concernant les impôts et taxes, le budget était évalué à 7 200 € et nous avons dépensé 8 300 €, l'écart vient de la taxe sur salaire qui n'avait pas été prévue car nous avons eu une hausse de la masse salariale et la ligue s'est donc retrouvée assujettie à la taxe sur les salaires.

On notera une hausse de 5% sur la charge de personnels. Celle-ci s'explique par le départ d'un salarié et donc le paiement du solde de ses congés payés et nous avons un CDD à temps partiel qui est passé à temps plein. A noter que 73% des charges de personnel concernent les salaires.

Vous allez être amenés à voter, dans le rapport du commissaire aux comptes, un point particulier qui correspond à l'indemnité des principaux dirigeants (Président, Secrétaire Général, Trésorier), suite à la proposition du comité directeur d'avril 2017. Cette indemnité a été mise en place au mois d'avril sans rétroactivité.

Le résultat de l'exercice qu'il faudra approuver s'élève à 44 885 €. Donc très bonne gestion de l'ensemble de la Ligue pour cette année,

surtout suite à la fusion. Je le minimiserai un peu car sur ces 44 885 €, 17 000 € concernent les tenues des officiels qui étaient prévues dans le budget, mais qui n'ont pas été dépensés. De ce fait cette somme sera impactée sur l'exercice 2018.

Y a-t-il des questions sur ce compte de résultat ?

Bilan au 31 décembre 2017

La structure du bilan de la ligue détient des immobilisations à hauteur de 321 000 € pour une trésorerie à 707 000 €. A noter que dans ce montant de trésorerie sont incluses les avances de licences qui sont reversées à la Fédération. Il reste à rembourser en emprunt 289 000 €.

L'ensemble des fonds associatifs s'élève à 456 000 €.

Avez-vous des questions ?

Je passe donc la parole au Commissaire aux Comptes, Eric Mas.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Eric Mas, Commissaire aux Comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES D'ATHLETISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre

opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

APPROBATION DES COMPTES DE L'ASSOCIATION

>> COMPTES ANNUELS

Pour : 26 841 voix

Contre : 0

Abstention : 385 voix (Annecy Haute Savoie Athlétisme / Annecy le vieux off course)

>> RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pour : 26 841 voix

Contre : 0

Abstention : 385 voix (Annecy Haute Savoie Athlétisme / Annecy le vieux off course)

Affectation du résultat : le Comité Directeur a proposé d'affecter en compte de réserve statutaire, le résultat net de l'exercice soit 44 885 €, des réserves d'investissement à hauteur de 44 000 € et des réserves de fonctionnement qui s'élèvent à 67 308 €. Par conséquent les réserves statutaires s'élèveront à 361 516 €.

>> AFFECTATION DU RÉSULTATS

Pour : à l'unanimité

BUDGET 2018

Vous avez tous reçu par mail le projet de budget sur un tableau récapitulatif comparé à 2017. Cela vous permet d'avoir une vision globale de l'ensemble.

Au niveau des Charges, le budget 2017 s'élève à 58 000 €, avec un réalisé à 44 000 €. Compte tenu de la fusion, nous avons préféré répartir sur un budget de 56 000 €.

Les services extérieurs ont été augmentés en prévision du développement les activités.

Les frais de déplacement ont été revu à la hausse car il a été estimé que la Ligue en ce début d'année 2018, n'a pas encore atteint son rythme de croisière et qu'il y a encore des choses à mettre en place.

Les frais financiers diminuent puisque les charges financières de nos emprunts baissent également.

Le total de charges s'élève donc à 1 329 500 € contre 1 153 000 € réalisé en 2017.

Du côté des produits : concernant les subventions, en 2017, le réalisé (297 000) est inférieur au budget prévisionnel (324 000 €), et on nous annonce, pour 2018, une baisse significative de 13%, ce qui porte le montant à 250 000 €.

Pour compenser l'ensemble des pertes sur les subventions, les activités commerciales et les participations des clubs (licences, mutations) seront augmentées à hauteur de 1 052 500 € pour 2018 pour un réalisé de 842 342 €. Ce budget augmenté sera en lien avec le développement d'activités.

Le total des produits s'élève donc à 1 329 500 €, ce qui constitue un budget à l'équilibre.

>> Pierre Chevrier (EAG 38)

A quoi correspondent les 200 000 € d'augmentation sur la ligne 75 Licence/participations ? Est-ce que ce sont les licences ?

>> Jérôme Villon

Ce ne sont pas seulement les licences. J'en parlerai un peu plus cet après-midi, mais il y a déjà au niveau des partenariats des engagements qui sont déjà connus pour 2018 et qui sont en augmentation en 2017.

>> Xavier Demay

Nous sommes parties sur une augmentation des licences et avons estimé le montant net à 430 000 € / mutations 20 000 € / Cotisations clubs 97 000 € donc identiques à l'année dernière et ce sont les activités marketing qui permettraient des recettes à 305 000 € sur des contrats déjà connus. Il faut rajouter à cela la partie formation identique à l'année précédente 61 000 € et la partie commerciale pour laquelle nous sommes partis sur les mêmes chiffres qu'en 2017, soit 52 000 €. Par ailleurs, nous savons que pour les labels hors stade, les recettes s'élèveront à 20 000 €. Enfin, il y aura plus de stages cette année et nous avons évalué la participation à 60 000 €.

>> Pierre Chevrier (EAG 38)

Est-il prévu d'augmenter les parts variables des licences ?

>> Xavier Demay

Non, les parts variables ne seront pas augmentées.

>> Jacques Collet (US Oyonnax) :

Quelle est l'explication de la baisse de la masse salariale de la Ligue ?

>> Xavier Demay

L'année dernière, nous nous sommes retrouvés avec une masse salariale supérieure puisque l'un des salariés de la Ligue est parti et qu'il a fallu payer les congés payés. Pour 2018, nous sommes partis avec un prévisionnel réel c'est-à-dire, le nombre de salariés actuels, plus le CDD à temps plein en cours, qui s'arrêtera début avril.

>> Jacques Collet (US Oyonnax) :

Nous ne sommes donc pas optimistes pour l'augmentation des salaires des employés ?

>> Xavier Demay

Les augmentations ont déjà eu lieu et sont intégrées dans le budget présenté.

LES ACTIONS 2018

Marcel Ferrari, Président

J'ai demandé au Comité Directeur, comme nous l'avons fait il y a quelques années, d'investir une partie de nos réserves puisque nous ne sommes pas là pour provisionner et conserver de l'argent.

Comme nous vous l'avons indiqué, les subventions diminuent significativement et nous devons nous poser des questions sur notre développement.

Depuis une dizaine d'années, nous avons bien travaillé pour constituer des ressources propres. Celles-ci sont composées des parts licences, mais également des activités marketing même si nous savons que ce domaine est fragile. Nous constatons, sur ce domaine que nous avons atteint nos limites. Parallèlement nous avons développé des produits qui sont commercialisables comme Sport et Vitalité

et tout ce qui tourne autour du sport santé dans les entreprises, les applications comme enform@Lyon, etc.

Néanmoins, tout ce que nous avons été capables de mettre en place et que nous pouvons commercialiser nécessite de développer des outils et du personnel performant.

J'ai donc demandé au comité directeur de proposer à l'assemblée générale d'investir sur nos fonds propres, 250 000 € sur deux ans sur les (environs) 600 000 € de disponibles.

Cette somme entre autres, nous permettrait d'avoir une personne (en contrat d'apprentissage) avec un diplôme de tourisme qui aurait des connaissances plus spécifiques que les nôtres et qui nous permettrait de développer Sport et Vitalité, avec l'objectif de pérenniser le poste. Nous devons également nous doter d'outils professionnels, parce qu'aujourd'hui, ce n'est pas le cas et tout est fait à la main, comme les réservations. Quand nous avons 250 inscriptions à gérer avec Excel, ce n'est pas idéal.

Il faudrait également, pour développer l'aspect marketing et commercial de la Ligue, un adjoint à Jérôme Villon. Il serait chargé de développer des produits commerciaux pour valoriser notre savoir-faire. Il faudrait également un agent de développement basé sur Aubière, avec des missions axées sur le soutien aux clubs et comités et permettre de développer des petits foyers d'athlétisme, autour de nos activités. Cela ferait des licenciés supplémentaires et pourquoi pas, des aides des collectivités qui verraient arriver des animations dans leurs secteurs.

Nous devons également mieux vendre nos activités annexes auprès des entreprises et collectivités. Nous ne pouvons plus fonctionner comme des bénévoles et nous devons nous donner les moyens de développer nos idées.

Cet investissement nous permettra de lancer également notre projet de professionnalisation de l'encadrement et le suivi des athlètes. Nous souhaiterions aller plus loin pour accompagner les athlètes de haut-niveau. La FFA aide l'Elite mais il y a des couches intermédiaires que nous devons de soutenir également.

>> François Pommier (AHSA)

Je n'ai pas trouvé dans le bilan ni dans le prévisionnel, une aide aux athlètes (pas les

grands de la LNA), aux seconds couteaux en devenir et qui sont obligés par leurs études ou obligations professionnelles de s'externaliser de leur milieu familial. Est-ce que dans ce projet il y a une idée de professionnalisation

>> Marcel Ferrari

La Ligue aide les athlètes sur les listes ministérielles ou les aide depuis 7/8 ans dans un premier temps avec le Rhône-Alpes Elite Athlé et nous avons tout un ensemble d'aides fléchées vers les espoirs, qui sont utilisées d'une manière ou d'une autre, avec quelques fois, des demandes particulières. Cela a été le cas d'Alexandra Tavernier qui avait un projet en Nouvelle Zélande et la Ligue a aidé au financement de ce projet.

Mais nous essayons de renforcer les dispositifs alors que nous avons 131 athlètes sur les listes. Quand il y a un projet particulier, nous pouvons mettre l'accent sur un athlète de haut niveau.

>> François Pommier (AHSA)

Ne pourrions-nous pas le faire apparaître dans un document en expliquant ce que fait la Ligue ?

L'année dernière, en comprenant les stages que les athlètes des listes ne paient pas, le montant total s'élevait à 120 000 €.

Avec le renforcement financier que nous envisageons, nous atteindrons 250 000 € d'aides directes ou indirectes aux athlètes. La création des Centres Régionaux d'Entraînement permettra de développer la professionnalisation ou l'aide à la professionnalisation des entraîneurs.

>> Jean-Marie Coudert (CAA)

Au niveau du budget prévisionnel, y aura-t-il des sommes allouées sur la participation internationale des équipes de clubs, invitées suite à des titres nationaux, qui ne sont aidées ni du côté national ou européen ? La Ligue d'Auvergne le faisait précédemment et lorsque nous avons fait notre demande à la Ligue AuRA, on nous a répondu que cela ne se faisait pas en Rhône-Alpes. Ce sont des compétitions qui sont très intéressantes pour les clubs, et ce serait bien qu'il y ait une ligne budgétaire

spécifique et comme le budget est très bien tenu, ces montants sont minimes (environ 600 €) et n'impacteraient pas significativement le budget.

>> Marcel Ferrari

Nous nous sommes posé la question, mais effectivement il pourrait y avoir une aide spécifique puisque c'est une représentation de notre région. La questionne s'était jamais posée côté Rhône-Alpes, bien qu'Aix-les-Bains ait été concerné à une époque. Quand on prépare un budget prévisionnel avec très peu de connaissances sur les aides potentielles par exemple, c'est très difficile en cours d'année de dire qu'on va aider telle ou telle demande. »

>> Jean-Marie Coudert (CAA)

C'était une demande exceptionnelle qui avait été faite bien en amont (en septembre). C'était une décision du bureau et du comité directeur de la Ligue.

>> Xavier Demay

Pour information, nous avons fait 12 mois avec plus de 100 000 € qui manquaient dans le budget, parce que les subventions du Pôles nous ont été transmises en février 2018 et celles de fonctionnement en décembre 2017. On ne savait pas du tout quel montant nous serait attribué. Nous sommes partis avec les subventions précédentes et finalement nous avons eu moins.

>> Jacques Collet (US Oyonnax)

Pourquoi ne pas faire une subvention rétroactive ? On pourrait prendre une décision, sur l'année qui vient, et budgéter cette aide pour un club qui serait invité à participer à cette compétition.

>> Marcel Ferrari

On traitera à la demande.

>> VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

Pour : à l'unanimité

Marcel Ferrari je vous remercie de votre confiance.

VOTE COMPLÉMENTAIRE COMITÉ DIRECTEUR

Pour rappel, ce sont des élections de liste, par conséquent aucun nom ne peut être rayé.

Marcel Ferrari présente les 4 membres présentés sur la liste : Raymonde BELLEVEGUE, Fabrice DESCOMBE (médecin, Nathaly ELDIN, Gilles SAHUC

Jacques Collet (US Oyonnax)

Je souhaite savoir si cela peut se faire à main levée.

Marcel Gomez (Président de la Commissions des opérations électorales)

Il est demandé si quelqu'un, dans la salle, souhaite un vote à bulletin secret. Une demande de vote à bulletins secrets est exprimée par 2 représentants de clubs, le vote se fera donc à bulletin secret.

REMISE DES MÉDAILLES FÉDÉRALES

>> RÉSULTAT DU VOTE COMPLÉMENTAIRE POUR LE COMITÉ DIRECTEUR

Pour : 27 200 voix

Contre : 0

Nuls : 26 voix

Abstention : 1 (Auvergne Trail Team Nature)

Le complément de liste des 4 personnes citées est adopté.



MARKETING, LES PERSPECTIVES

Jérôme Villon, Directeur Général

L'année 2018 semble être consolidée en matière de revenus de partenaires privés, même si des mouvements internes sont en cours ou effectifs.

De ce fait, certains grands partenariats que vous connaissez sont en danger, pour des raisons qui dépassent largement notre volonté. Par exemple le Directeur Général de Casino a été remercié récemment et le Directeur Régional d'AGR2 La Mondiale, a été amené à des fonctions au niveau national de la compagnie. Et on connaît la prédominance du côté humain et relationnel dans ce genre de contrat.

Mais tout n'est pas négatif, puisqu'il y a des opportunités notamment des liens importants et concrets avec la fédération et des dispositifs qu'on a su développer avec des partenaires notamment sur le sport santé, comme par exemple avec la Ville de Lyon et AG2R La Mondiale, la CARSAT qui est un institutionnel en matière de retraite et santé au travail, structures avec lesquelles nous avons su mettre en place des dispositifs pérennes autour du sport santé.

Cela fait un moment que nous travaillons sur les perspectives de la Ligue avec les élus du Comité Directeur. Le plan de relance que vous avez accepté ce matin est un levier important, mais cela ne suffira pas. Cela doit

s'accompagner par la redéfinition d'une stratégie marketing ambitieuse qui tient compte de l'expérience que nous avons, mais également de l'environnement actuel de la Ligue.

Les objectifs à court et moyen termes figurent sur le plan de développement 2017/2024 que vous avez reçu notamment au travers de la tournée des comités. Nous essayons de nous donner des objectifs à long terme et, de ce fait nous devons répondre à plusieurs inconnues : comment arriver à se projeter aussi loin, alors que nous sommes en train de dire qu'on a une vision qui n'excède pas un an. C'est donc une équation que l'on doit résoudre et pour cela :

- premier objectif : moyen terme (2020), sécuriser ce qui peut l'être en maintenant les grands partenariats, même si c'est voué à terme à disparaître. Puis entretenir ou reconstruire des liens forts avec des partenaires institutionnels comme le Conseil Régional, les collectivités, la Fédération, la DRJSCS.
- Deuxième objectif : développer des actions commerciales et marketing d'où l'intérêt d'aller sur l'embauche d'une personne chargée de cette activité, avec des dispositifs qui existent notamment autour de la prévention santé au travail, Cap'Form senior que l'on a su développer avec AG2R La Mondiale et la CARSAT, qui est un dispositif très intéressant. Et le dispositif Sport et Vitalité.

Voici un état des partenariats qui existent aujourd'hui et qui sont consolidés pour 2018.

- Les quatre partenaires officiels importants sont encore là. Le Conseil Régional, DRJSCS, Casino avec un contrat qui court jusqu'en 2020, AG2R La Mondiale, cette année nous connaissons un accroissement fort du partenariat.
- Du côté des partenaires, cet échelon est renforcé avec l'arrivée de la CARSAT Rhône-Alpes, mais aussi les Cars Faure, le Crédit Mutuel et Le Groupe Arteloge qui étaient fournisseurs officiels auparavant. C'est donc une belle expansion.

Pour conclure, je dirais que certains partenaires majeurs, s'ils s'en vont aujourd'hui, seront difficiles à remplacer à ce niveau

d'investissement.

La maxime « il ne faut pas mettre ses œufs dans le même panier » est donc opportune pour sécuriser et accroître le chiffre d'affaires. Sport et Vitalité est l'un de ces outils, qui va connaître une vraie phase de développement grâce à l'aide et au soutien de la Fédération Française d'Athlétisme, puisqu'elle nous a choisis pour devenir l'agence de voyages pour Berlin 2018.

INTERVENTION DES CTS

Nous serons brefs dans la mesure où les informations techniques seront communiquées lors des assistes des clubs. Prochaine édition samedi 24 novembre 2018 à Lyon.

Nous avons souhaité que les assises techniques des clubs se déroulent toujours à la même période. A partir des prochaines assises 2018, 3 secteurs seront abordés : la partie technique entraînement/compétition, le domaine de l'athlé santé loisir et une partie qui intéressera plus particulièrement les dirigeants.

Nous reviendrons tout de même sur les nouveautés 2017/2018.

- Olivier Four est reçu au professorat de sport et il a été nommé CTS en région Centre Val de Loire depuis septembre. Nous lui souhaitons bonne route.
- Grégory Duval a été embauché à la place d'Olivier Four en tant que Responsable Technique de Ligue. Nous lui souhaitons la bienvenue.
- Jamel Boudebibah a été nommé à 50% sur des missions régionales depuis le 1er janvier 2018.
- Pierre-Charles Peuf a pris de nouvelles responsabilités au niveau national.
- Alain Bonardi, Philippe Collard, Pierre-Alexandre Vial (CTS) et Thierry Lauron (salarié de la Ligue) poursuivent leurs missions régionales avec une nouvelle répartition des tâches.

Formations initiales :

- Pierre-Alexandre Vial : entraîneurs stade et hors stade, encadrement baby athlé
- Philippe Collard : Encadrement marche

nordique

Formations continues

- Pierre-Alexandre Vial : entraîneurs stade et hors stade, encadrement baby athlé
- Philippe Collard : Encadrement marche nordique et nouvelles pratiques

Haut-Niveau et accès au haut niveau

- Jamel Boudebibah : Centre Nationaux d'Entraînement (évolution des pôles), liste haut niveau et espoirs (suivi permanent), Elite AuRA
- Grégory Duval : Centre Régionaux d'Entraînement, liste haut niveau et espoirs (suivi stages), Elite AuRA
- Thierry Lauron : stage suivi régional Jeunes
- Alain Bonardi : stage minimes athlé 2028 (Juillet – ex GA 2024), Stages minimes août, compétitions jeunes, matches interligues minimes,
- Thierry Lauron : stage cadets août
- Grégory Duval : matches interligues cadets/ juniors

Développement / Commissions régionales

- Philippe Collard : clubs, nouvelles pratiques, nouveaux publics, santé, commission des finances.
- Alain Bonardi : pass'athlé, CRJ et compétitions jeunes, CSO et compétitions CJES
- Thierry Lauron : CSO et compétitions CJES

Nouveautés 2018

- Un nouveau PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL 2017-2024.
- Mise en place d'une coupe de France des ligues en cross pour la catégorie des minimes (10 mars 2018 à Plouay).
- Mise en place d'une coupe de France des ligues estivale pour la catégorie des minimes (14 et 15 juillet 2018 à Niort)

Les suivis permanents en structures

Création des centres régionaux d'entraînements et centres nationaux d'entraînements territoriaux

Les Centres Régionaux d'entraînement (CRE)

Mise en œuvre différée à la rentrée 2018
Sites Clermont-Ferrand – Grenoble - Lyon

- Principes : accueil permanent en structures permettant la mise en œuvre du double projet (entraînement – formation)
- Profil : athlètes CJES qualifiés au France la saison précédente
- Encadrement : entraîneurs identifiés par les coordonnateurs PRPF
- Accueil hors ligue : non (sauf cas particuliers)
- Avantage athlètes : avantages du suivi individuel + possibilité de s'entraîner sur un site identifié avec un entraîneur identifié sans muter.
- Avantage club d'appartenance : maintien des athlètes qualifiés au France dans le club
- Avantages entraîneurs identifiés : aides financières en lien avec le nombre d'athlètes extérieur au club support.
- Avantages club support : aides matérielles en fonction du nombre total d'athlètes sur la structure.

Les Centres Nationaux d'Entraînement Territoriaux (CNET) athlétisme AURA - PROJET

Les Pôles espoirs implantés en AURA ne répondant pas au cahier des charges fédéral notamment en termes d'hébergement, nous proposons une évolution vers la mise en place de CNET athlétisme AURA qui pourraient s'élargir à d'autres sites que ceux des pôles et ciblés sur certaines spécialités

Formations continues d'entraîneurs

- Volonté de mettre en place, pour les colloques, un calendrier harmonisé avec les comités départementaux pour que tous les secteurs soient couverts.
- Invitations sur stages régionaux de spécialités.
- Visites auprès d'un entraîneur ETR.
- Spécificité marche nordique.

Nouvelles pratiques et nouveaux publics

- ATHLE SANTE : En forme@Lyon, Marche nordique, etc...
- PASS'ATHLE : l'éducation athlétique des jeunes catégories se fait sur une approche nouvelle, ce n'est plus l'athlétisme des grands en miniature qui est préconisé. A chaque âge ses contenus d'apprentissage, c'est ce qui est proposé dans le pass'athlé avec possibilité (mais pas obligation)

de les valider en ligne sur la fiche de l'athlète et/ou sur son passeport. Distribution de badges possible.

Un colloque sur ce thème a été organisé le 16 septembre. L'information doit se poursuivre dans les comités et auprès des clubs intéressés. Contact : Alain BONARDI en charge du secteur jeune.

Bilan sportif

On va terminer par quelques chiffres pour revenir à la compétition. Ce sont donc :

- 447 médailles qui ont été évoquées ce matin par Béatrice Pfaënder dans son rapport d'activité. Cela inclus les masters.
- 101 sélections internationales pour 63 athlètes. 21 Athlètes ont eu une sélection A et ces 21 athlètes ont été sélectionnés 47 fois.
- 42 internationaux jeunes pour 54 sélections.
- 519 qualifiés AuRA sur les championnats de France individuels sur piste uniquement. Les différents médaillés de ces championnats ont concerné 83 entraîneurs de la Ligue.

Cela donne l'ampleur des résultats qui ont été obtenus sur le territoire.

CONGRES FÉDÉRAL - DÉLÉGUÉS DE CLUBS

Béatrice Pfaënder, Secrétaire Générale

Nous avons élu à l'assemblée générale de novembre 2016 21 titulaires et suppléants pour 4 ans.

Ce sont donc ces délégués de clubs qui siègeront à l'assemblée générale fédérale.

La prochaine assemblée générale de la FFA se tiendra le 28 avril à Lyon. Parmi les délégués titulaires qui avaient été élus l'an dernier, 2 ne sont plus en mandat pour différentes raisons. Viennent en remplacement Annie Laurent et Danielle Corgier qui sont les deux premières de la liste des suppléants.

PAROLES DONNE AUX INVITÉS

Valérie Saillant, Trésorière Générale Adjointe de la Fédération Française d'Athlétisme

Je tenais à vous dire que j'étais contente d'être parmi vous. Je viens porter la parole de la FFA que je représente et qui elle-même représente les clubs.

A la date d'hier, la Fédération représente quelque 307 000 licenciés, c'est-à-dire le même nombre de licenciés arrêtés au 31 août 2017. Cela constitue une croissance d'environ de 3 à 5% suivant les ligues. Nous pouvons noter que depuis 5 ans, le nombre de licenciés a augmenté de plus de 71 000, c'est une belle progression. Votre Ligue est bien représentée au niveau fédéral puisque 4 personnes font partie du Comité Directeur et plusieurs personnes font partie des commissions nationales de travail. Vous êtes la deuxième ligue en termes de licenciés.

La fédération c'est également 88 cadres techniques. Certains ont des missions fédérales. C'est 75 salariés et près de 24 000 000 d'euros de budget.

L'athlétisme est en bonne santé avec des résultats sportifs historiques. Notre sport dispose d'une excellente image de marque auprès du ministère, des collectivités territoriales et du public.

Votre ligue est très dynamique sur l'ensemble des secteurs sportifs de la Fédération. Les enjeux de la fédération sont les championnats d'Europe en 2020 et les Jeux Olympiques en 2024. Tous les deux se dérouleront à Paris. Ce sont des enjeux que nous devons réussir.

L'un des gros chantiers en cours est l'organisme de formation que la FFA est en train de mettre en place. Cet organisme nous permettra de regrouper toutes les formations Entraîneurs, Dirigeants, Officiels.

L'athlétisme doit se moderniser et donc nous essayons de trouver des outils qui nous permettent d'accueillir de nouveaux licenciés dans nos clubs.

Le Président Giraud a à cœur la reconnaissance des bénévoles, tous ceux qui œuvrent au

quotidien. Car sans eux, nous ne pourrions rien faire. Ces acteurs doivent être reconnus à leur juste valeur. Nous travaillons donc à cette reconnaissance.

QUESTIONS/RÉPONSES

>> Régis Arnould (AL Echirrolles)

Pour rebondir sur ce que tu disais sur les bénévoles, dirigeants et entraîneurs. Remarque par rapport au classement des clubs. Il y a un classement au nombre de licenciés, la performance des athlètes, l'encadrement, je trouve que ce serait bien que l'encadrement soit différencié. Il y a des entraîneurs, qui sont aussi officiels, des officiels qui sont aussi dirigeants et certains sont des athlètes. Ce serait bien que ces personnes comptent aussi par rapport à leurs différents engagements et que leurs compétences soient reconnues.

>> Valérie Saillant

Je soumettrai cette idée au Bureau, mais j'ai peur que nous soyons contraints par le système informatique.

>> Maurice Martinetto (ASA)

Je ne souhaite pas lancer un débat. Régis, je ne suis pas d'accord avec toi. Le classement des clubs, c'est un classement sportif. Nous faisons l'athlétisme par et pour les athlètes. Je pense qu'il faudrait revenir à un classement sportif.

>> Gilbert Rosillo

Je suis d'accord avec Maurice Martinetto.

>> Eric Pizon (SA Thiers)

Il serait peut-être intéressant de réfléchir à un système permettant aux jeunes à partir de 16 ans, de passer leur diplôme d'entraîneur.

>> Alain Bonardi (CTS)

Je peux apporter une petite réponse. Il y a une réflexion en cours sur ce sujet. Comme pour le hors stade où il y a un diplôme d'entraîneur adjoint, il pourrait y avoir la même chose pour les jeunes de 16 à 18 ans.

>> Jacques Collet (US Oyonnax)

Je voudrais faire un petit retour en arrière. Il y a plus de 50 ans, la Fédération Française d'Athlétisme s'est laissé déborder par les courses sur route. C'est-à-dire que dans tous les départements les clubs d'athlétisme se sont fait « bouffer » par diverses structures pour prendre en main les courses sur route et gagner de l'argent. Nous avons désormais une nouvelle mode dans l'athlétisme : le Trail. Il ne faudrait pas que la FFA se laisse déborder. Je vais vous donner un exemple. A Oyonnax, nous avons travaillé pendant 4 ans pour mettre en place un meeting international d'épreuves combinées. Nous avons invité des athlètes étrangers, les meilleurs français et nous avons obtenu les championnats de France.

J'ai découvert cet hiver qu'un club venait de se déclarer « structure privée » pour organiser un trail qui se déroulera le jour des championnats de France d'épreuves-combinées.

Je pense que la FFA devrait se pencher sur ce problème afin qu'un trail ne puisse pas avoir lieu lorsqu'il y a une épreuve nationale. Ces dates doivent être protégées.

>> Isabelle Canet (Clermont AA)

Au moment du rapport moral, j'ai relevé une petite erreur concernant la mutualisation des moyens. Il a été indiqué que le Comité Directeur a « acté » la mutualisation des moyens. Or ce n'est pas le comité directeur qui l'a acté, mais le bureau du 4 décembre 2017. J'ai demandé que cette disposition soit soumise à l'ensemble des clubs et notamment ceux de l'ex ligue d'Auvergne qui n'avait pas cette pratique d'avoir à payer lorsque leurs athlètes sont sélectionnés aux championnats de France. Ça peut représenter des sommes importantes. J'ai donné mon opinion en indiquant que je ne pensais pas que c'était un bon moyen pour aider les petits clubs à emmener leurs athlètes aux championnats de France, mais plutôt en organisant des transports communs. Mais faire payer l'intégralité des clubs de la région parce que nous organisons un championnat de France sur notre territoire et pas les autres, ce n'est pas juste. Nos athlètes, comme les autres athlètes, ont gagné leur qualification par leurs résultats sportifs. Il y a des frais de la part des organisateurs. Je comprends votre argument qui est de dire que ça pourra inciter les clubs

à prendre l'organisation de championnats de France s'ils ont de l'aide, mais les clubs bénéficient de subventions territoriales et je ne vois pas comment un club comme le mien peut redonner une partie de ces subventions comme un « subventionneur ».

C'est un sujet important qui doit être discuté avec les clubs et pas dans une commission de mutualisation entre quelques personnes.

>> Marcel Ferrari

Pour ceux et celles qui n'ont pas l'historique de cette mutualisation, je rappelle qu'il y a quelques années, la Ligue Rhône-Alpes avait eu l'idée d'inciter les possibles organisateurs à organiser des championnats de France dans la région, afin de permettre l'économie des déplacements et hébergement aux clubs.

Au départ, tout le monde était dubitatif et certains ne voulaient pas en entendre parler. Mais force a été de constater que cela permettait de faire des économies et par ailleurs, cette démarche permettait de soutenir l'organisateur d'un point de vue financier.

J'ai entendu tout ce qui vient d'être dit. Nous allons élargir la consultation auprès des clubs et nous statuerons en fonction des retours.

Il faut rappeler que l'aide aux clubs organisateurs était de 2 000 € par jour de compétition et que la Ligue abondait de la même façon sur ses fonds propres. Je tiens à rappeler que certains organisateurs se sont trouvés déficitaires, ce qui n'est pas juste non plus.

Nous en parlerons donc au prochain comité directeur.

>> Jean-Pierre Bagriot (Comité de l'Isère et CA Moirans)

Nous voyons fleurir un peu partout des gens qui se présentent comme coach marche nordique à des tarifs défiant toute concurrence. Si on dit que la FFA est délégataire pour la marche nordique, est-ce qu'elle n'aurait pas son mot à dire à ces organisations ?

>> Valérie Saillant

Le problème c'est que la Fédération est délégataire de la Marche Nordique en compétition, mais pas de l'ensemble de la Marche Nordique. C'est effectivement un problème.

>> Jacques Léonard

Le problème est que les clubs qui se sont engagés à recruter des coaches athlé santé se retrouvent en difficultés maintenant, avec des salaires à payer et une concurrence contre laquelle on ne peut pas lutter. En plus je crois savoir que les formations dispensées de Marche Nordique pour ces gens, sont mises en place par la Fédération.

>> Valérie Saillant

Je n'ai pas d'information, mais nous savons que la Fédération Française de Randonnée Pédestre nous a contactés. Nous savons que c'est compliqué pour les clubs. L'une des solutions est d'avoir un niveau de formation de qualité où on ne fait pas simplement faire de la marche, mais de l'activité physique spécifique et technique.

>> Philippe Collard

Juste pour dire que ça n'est pas d'aujourd'hui que nous sommes débordés par un tas de pratiquant de tout bord. Il est vain de penser que nous pouvons contrecarrer ce type de mouvement. Il ne suffit pas de dire qu'on est la Fédération Française d'Athlétisme et qu'on fait mieux que les autres, encore faut-il que ce soit vrai dans les faits.

A un moment donné, il faut qu'en face on ait des coaches. Je connais la difficulté des clubs à aller vers ce type d'encadrement. On trouve des publics différenciés avec des gens qui ont un historique d'encadrement sportif, qui connaissent un petit peu le développement des qualités physiques, comment on peut coacher, comment on peut animer et puis des bonnes volontés qui sont dans les clubs parce qu'il faut faire fonctionner et qui n'ont aucune de ces connaissances-là. Je pense que c'est dans cette hétérogénéité qu'il faut faire des formations.

Je pense qu'il faut s'appuyer sur la qualité de ce que l'on fait et donc envisager la personne qui est en face, c'est que ce je vous disais, c'est un coach, c'est un entraîneur qui développe les qualités physiques qui a des compétences, pas pour faire de la compétition, mais parce que cela a un intérêt pour la santé des personnes. En proposant des offres de ce type, cela permet d'aller vers d'autres publics, comme l'entreprise, les seniors, etc.

En tant que dirigeant, il faut avoir conscience

qu'en face il faut mettre des gens qui ont des qualités d'encadrement.

En s'appuyant là-dessus, on sauvegardera la qualité de ce que l'on propose et la concurrence se fera à travers cela.

>> Jean-Louis Perrin (Président Commission Régionale Athlé Santé)

J'alerte les clubs qui organisent de la marche nordique sur l'importance de bien soigner nos événements. On ne doit pas négliger cette discipline. C'est ce que l'on a avec la course hors stade.

Beaucoup de personnes préfèrent aller vers des organisations privées plutôt que s'inscrire sur nos propres courses.

Jacky Bouchard (Comité du Puy de Dôme)

Je pense que Daniel Josien sera d'accord avec moi. Philippe Collard parlait de la formation continue des officiels. Il y a un moyen très simple on l'a fait pour les championnats de France handisport. Il suffit de déclarer qu'il y a une formation sur le siffa et c'est un moyen de faire de la formation continue. Pour 2024, le handisport aura besoin d'officiels pour les aider à organiser les JO Handisport.

>> Emmanuel Gourmet (Président CASCOL)

Je vais prendre la parole à 2 titres. Merci pour cette année que vous m'avez permis de vivre en tant que médecin de la Ligue. C'est une tâche importante principalement dans la prévention des blessures. Une expérience m'a marqué. J'ai médicalisé les championnats de France espoirs à la halle Diagona. Nous avons fait près de 150 interventions kiné ou médicales, principalement sur des athlètes qui sont venus blessés. Nous avons donc également aussi intérêt à développer les formations auprès des entraîneurs avec un peu plus de médical.

Je voulais réagir en tant que président de club, par rapport à ce qu'a cité Philippe Collard sur la marche nordique. Je ne suis pas tout à fait d'accord sur le fait que les adhérents qui viendraient dans des clubs sont à la recherche d'entraîneurs très formés. Si la formation est trop difficile, trop longue, avec trop de week-ends, nous aurons du mal à trouver des encadrants qui voudront s'investir parmi nos bénévoles. Surtout pour un 1er degré.

Au CASCOL nous fonctionnons sur une charte

qualité. Par exemple, un entraîneur/un coach Marche Nordique ne peut pas encadrer plus de 20 personnes. Ce qui fait que chaque année nous allons refuser des marcheurs, parce qu'on n'a pas assez d'encadrants et nous ne trouverons pas d'encadrants si on décourage finalement des entraîneurs à faire les formations. Les autres structures (fédérations ou pas), ne se gênent pas pour mettre des coaches pas bien formés. Je trouve que notre formation de marche nordique est excellente.

Enfin, je vous dirai que je quitte avec regret mon poste de Président de la Commission Régionale Médicale. On ne peut pas tout faire, malgré tout l'intérêt du projet. Mais je souhaite bonne chance à Fabrice Descombes qui reprend le flambeau.

>> Franck Bernard (Espérance Favergienne)
La Ministre a donné des objectifs pour 2024 pour avoir plus de 3 millions de licenciés en France. Comment se positionne la Fédération Française d'Athlétisme ?

>> Valérie Saillant
Pour l'instant la Ministre a reçu André Giraud et elle nous a beaucoup écoutés, mais à côté de cela ils diminuent les subventions CNDS diminuent au profit des JO. Difficile donc de vous apporter une réponse claire.

>> Marguerite Dupechot (Clermont AA et ASM)
J'avais une question concernant le Baby Athlé. On voit se développer beaucoup d'activités (baby tennis, baby gym). J'avais suivi ce qu'avait fait la Gym, avec des labels pour les clubs qui possédaient des entraîneurs de qualité formés sur ce public très particulier que sont les tout petits.
Est-ce que la FFA a cette même démarche ?

>> Valérie Saillant
Pour le moment la catégorie Baby Athlé est une nouvelle discipline. Nous avons commencé à former des entraîneurs spécialisés Baby Athlé. Nous en sommes au début et je ferai remonter cette idée.

>> Alain Bonardi :

Sur Auvergne Rhône-Alpes, c'est Marianne Aligne qui est en charge de la formation des entraîneurs Baby Athlé. Il ne faut pas hésiter à la solliciter.

Concernant la qualité de l'entraîneur, je dirais que nous avons le même problème pour toutes les catégories d'âges. Aujourd'hui, nous pouvons encadrer sans avoir de formation. C'est bien là où le bât blesse.

>> Sylvain Meyer (ASUL Bron)
Juste pour réagir sur le même thème. Il y a eu une formation l'année dernière qui a failli être annulée car il y avait peu d'inscrits. C'est aux clubs d'avoir une politique de qualité quel que soit le type d'entraînement.

>> Marcel Ferrari :
Merci à tous, nous allons donc clore cette assemblée générale.
Je vous remercie de votre présence. Merci à toutes les personnes qui ont préparé cette assemblée, à toute l'équipe de Jacky Bouchard et du Comité 63.

Fin de l'assemblée générale à 16h30

